

(//www.latribune.fr)





Offre Découverte
À partir de
608€*
la semaine

CODE EXCLUSIF
DK
J'EN PROFITE >
*voir conditions

🏠 (//www.latribune.fr) > Économie (<https://www.latribune.fr/actualites/economie/economie.html>)
> France (<https://www.latribune.fr/actualites/economie/france/l-actualite-economique-france.html>)

La dette et les taux d'intérêt négatifs divisent les économistes

Par Grégoire Normand (/journalistes/gregoire-normand-251) | 11/07/2019, 11:29 | 1195 mots



Le taux d'emprunt à 10 ans de la France est passé pour la première fois en territoire négatif en juin, dans le sillage du taux allemand (le "bund"), qui fait référence en Europe. (Crédits : Benoit Tessier)

Avec des taux d'intérêt en seuil négatif, de plus en plus d'économistes plaident pour un assouplissement des règles en matière d'orthodoxie budgétaire.

C'est devenu un serpent de mer dans le débat sur les finances publiques. Lors d'une intervention aux Etats-Unis en janvier dernier, l'ancien économiste en chef du fonds monétaire internationale (FMI), Olivier Blanchard invitait, dans un discours adressé (<https://www.piie.com/commentary/speeches-papers/public-debt-and-low-interest-rates>) à l'American Economic Association issu d'un article intitulé (https://www.aeaweb.org/aea/2019conference/program/pdf/14020_paper_etZgfbDr.pdf) "Dette publique et taux d'intérêt bas", les économistes à réfléchir aux véritables risques provoqués par l'accumulation de la dette publique.

Il y a quelques jours aux rencontres économiques d'Aix-en-Provence, le ministre de l'Economie Bruno Le Maire (<https://www.latribune.fr/economie/international/direction-du-fmi-bruno-le-maire-en-faveur-d-un-accord-europeen-822860.html>) a déclaré, de son côté, que "les taux négatifs nous permettent de refinancer la dette française à des taux très attractifs. Cela permet aussi aux entreprises de financer leurs investissements et de se développer", a-t-il reconnu. "Mais ça a aussi un aspect négatif pour les ménages", disant craindre que ces faibles taux ne soient un "élément d'accroissement des inégalités" en France et en Europe. Encore lors d'un débat d'orientation sur les finances publiques à l'Assemblée ce jeudi 11 juillet, le locataire de Bercy a précisé ceci :

"Ces taux bas ont des conséquences sur le financement de la dette française et sur la charge de la dette, qui va temporairement baisser. Mais dans un contexte de ralentissement de l'activité, la réduction des recettes fiscales l'emporte sur la réduction de la charge de la dette. Je tiens donc tout de suite à écarter une illusion : il n'y aura aucune cagnotte budgétaire liée à la diminution des dépenses. Un débat sur l'opportunité d'un endettement supplémentaire. C'est une idée proposée par le FMI. Elle n'est pas valable pour des Etats qui réduisent leur dette depuis des années. Ce n'est pas le cas de la France, qui a vu sa dette publique augmenter de 30% entre 2007 et 2017. Elle est liée à la croissance du produit intérieur brut. Nous ne nous guérissons pas de notre dépendance collective à la dette. Nous continuerons notre politique de réduction de la dette."



©omie/union-

Ce mercredi 10 juillet, l'observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) avait organisé plusieurs tables-rondes avec des économistes de courants opposés pour esquisser des réflexions sur les questions suivantes : À quoi sert la dette publique ? Qui la possède ? Son niveau est-il trop élevé ? Faut-il cesser de s'en préoccuper ou, au contraire, faut-il s'en alarmer ?

> Lire aussi : "Inespéré" ou "délirant" : à Aix, les taux négatifs déroutent les économistes (<https://www.latribune.fr/economie/union-europeenne/inespere-ou-delirant-a-aix-les-taux-negatifs-deroutent-les-economistes-822866.html>)

"Un risque pour la zone euro"

Article
bune.fr/economie/union-europeenne/inespere-ou-delirant-a-aix-les-taux-negatifs-deroutent-les-economistes-822866.html

Pour l'ancien rapporteur général du rapport de la Cour des comptes sur la situation et les perspectives des finances publiques et auteur du site FIPECO, François Ecalle, la dérive des comptes publics pourrait alimenter une érosion de la zone euro. *"Les Allemands ont voulu des règles et la France a proposé cette limite des 3% . Ces seuils n'ont aucune valeur scientifique. Les règles budgétaires ne sont pas vraiment contraignantes. Il n'y a pas de sanction. Le problème est que cette règle n'est pas respectée par des pays comme la France. Et cela peut faciliter le divorce entre le Nord et le Sud de l'Europe et donc des difficultés de construction de la zone euro. Je suis pessimiste sur la construction de l'union monétaire"*, a-t-il expliqué.

Sans surprise, ce spécialiste plaide pour une maîtrise des dépenses publiques. *"Les solutions sont forcément douloureuses. Je ne pense pas qu'il faut compter sur le relèvement du potentiel de croissance, l'inflation, le financement par les banques centrales, la cession d'actifs publics. La solution est la réduction du déficit structurel. Cela a un impact sur l'activité. Il ne faut pas le faire en période de récession ou au moment des élections. Il faut appliquer le principe de précaution aux dépenses publiques"*.

Dans une approche plus historique, l'économiste et enseignant à l'ESCP Europe, Jean-Marc Daniel, rappelait que la France s'est *"débarassée de la dette par la banqueroute et l'inflation. On est dans une situation où l'on ne peut plus faire de la banqueroute. L'origine des dettes reste la guerre. Je pense qu'il faut réduire la dette par une gestion équilibrée des dépenses publiques. Jusqu'au milieu des années 70, la justification de la dette était le plein emploi. Cette promesse n'est plus au rendez-vous"*. Pour cet économiste, *"la vraie question est comment accroître la productivité et pourquoi les entreprises n'augmentent pas leurs investissements. L'enjeu est de respecter les traités européens pour répondre aux attentes de nos partenaires et celles des citoyens. Il faut commencer la décrue de la dette en baissant la dépense"*.

> Lire aussi : Dette publique : faut-il envisager le défaut ? (<https://www.latribune.fr/economie/presidentielle-2017/dette-publique-faut-il-envisager-le-defaut-649730.html>)

"Le marché se bat pour la dette publique"

De son côté, le président de l'OFCE, Xavier Ragot, a tenté de répondre à la question, *"Pourquoi les gens demandent-ils autant de dette publique ?"* *"Il n'y a jamais eu autant de dette publique mondiale. [...] Les Etats-Unis et la Chine ont inondé le monde en dette publique."* *"Les taux d'intérêt n'ont jamais été aussi bas. Le rendement est de plus en plus bas. Le marché se bat pour de la dette publique. Pourquoi?"* L'économiste a rappelé que *"les familles privilégient l'épargne de précaution et que les entreprises sont de plus en plus riches avec des taux d'épargne importants"*. Ces comportements affaiblissent la demande et à terme les besoins d'investissement.

L'Italie dans le rouge

Par ailleurs, en zone euro, l'économie italienne a clairement décroché face aux autres puissances européennes. Dans ses dernières prévisions économiques, (<https://www.latribune.fr/economie/union-europeenne/zone-euro-bruxelles-revoit-a-la-baisse-les-previsions-de-croissance-pour-2020-823186.html>) la Commission européenne prévoit une croissance du PIB de seulement 0,1% en 2019 alors que la péninsule vient à peine de sortir d'une récession à la fin de l'année 2018. L'économiste de l'OFCE, Céline Antonin a rappelé que *"la dette publique italienne représente un risque majeur pour la cohésion de la zone euro avec 132% du PIB. La dette publique représente 23,5% de la dette publique de la zone euro à 19 sachant que le PIB italien pèse pour environ 15% du PIB de l'union monétaire"*.

La crise et les mesures d'austérité budgétaire ont en outre continué de plomber la croissance économique selon la spécialiste de l'économie italienne. Pour tenter de redresser les comptes publics, Céline Antonin préconise de s'attaquer à la question de la faible croissance et celle de la productivité. L'économie italienne souffre à cause *"d'entreprises trop petites, une spécialisation vers des secteurs à faible valeur ajoutée et un clivage Nord-Sud toujours prononcé, ainsi que la corruption"*. Elle propose notamment *"d'exclure les investissements publics du calcul du solde primaire structurel, qui sert de référence dans la procédure du déficit excessif"*.

